



Oenotourisme et préservation des paysages Comment préserver le patrimoine paysager sans le figer ?

Joël ROCHARD

Institut Français de la Vigne et du Vin

Expert National Développement Durable joel.rochard@vignevin.com

« Pour que les paysages fassent naître de la beauté, ils doivent demeurer vivants. Mais il est nécessaire aussi d'en contrôler l'évolution, afin d'éviter des destructions irrémédiables. »

Patrice BOLLON







Institut Français de la Vigne et du Vin Pole National Développement Durable(Epernay)

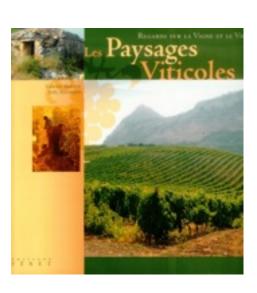
- +Gestion des effluents et déchets
- +Connaissance ; valorisation paysages viticoles et de la biodiversité
- +Effet de serre et changements climatiques
- +Eco-conception des caves



www.vignevin.com



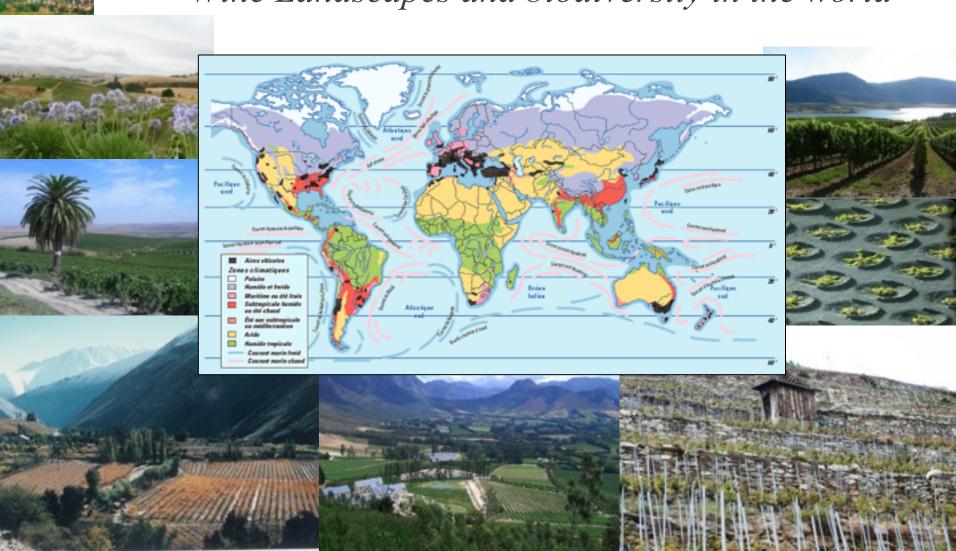






PAYSAGES ET BIODIVERSITE VITICOLES MONDIALES

Wine Landscapes and biodiversity in the world







DÉFINITION DU TERROIR OIV 2010



Le « terroir » vitivinicole est un concept qui se réfère à un espace sur lequel se développe un savoir collectif, des interactions entre un milieu physique et biologique identifiable et les pratiques vitivinicoles appliquées, qui confèrent des caractéristiques distinctives aux produits originaires de cet espace.



Le « terroir » inclut des caractéristiques spécifiques du sol, de la topographie, du climat, du paysage et de la biodiversité.





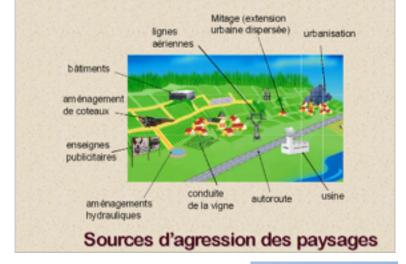




UN PATRIMOINE EN DANGER







Les paysages et le terroir peuvent subir des agressions liées aux impacts de l'urbanisation et des secteurs d'activité industrielle et parfois des travaux d'aménagement du vignoble.

La viticulture, comme l'agriculture, a intégré les apports de la modernité dans la conduite de ses itinéraires techniques. À la fin du XIX^e siècle, la crise phylloxérique, parallèlement au développement de la traction animale, a profondément modifié la gestion des terroirs viticoles. Progressivement, l'introduction des tracteurs et enjambeurs, imposée par les impératifs de productivité, a pu parfois aboutir à une banalisation voire une dégradation des paysages.

Plusieurs phénomènes sont intervenus :

- simplification du paysage par agrandissement des parcelles (remembrement);
- restructuration des coteaux ;
- élimination des composantes paysagères (arbres isolés ou alignés, haies, talus, bosquets ou architecturales (croix, cabanes de vignes, etc.).











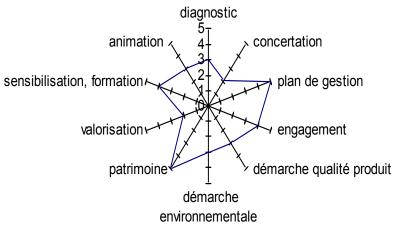
UNE GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE ET PATRIMONIALE **DES TERRITOIRES VITICOLES**

Ces nouvelles thématiques justifient le plus souvent une réflexion et des démarches collectives associées à gouvernance à la fois écologique et patrimoniale des territoires viticoles. Cette vision exige la mobilisation indispensable des différents acteurs du territoire (organisations viticoles, collectivités territoriales, office du tourisme et experts locaux) dans une approche pluridisciplinaire.









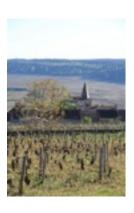












Côte méridionale de Beaune

Le label Réseau International Paysages Viticoles établi à partir de la Charte de Fontevraud témoigne de la qualité des démarches volontaires et concertées sur des terroirs viticoles, où tous les acteurs du territoire (collectivités locales, syndicats de producteurs, opérateurs économiques, culturels et touristiques, universités et laboratoires) sont engagés, à partir d'un diagnostic paysager et un plan d'action. L'objectif de cette démarche et d'optimiser la production viticole ainsi que la gestion paysagère et environnementale, avec des offres culturelles et touristiques innovantes dans une logique de développement durable.

Le label prouve l'engagement du territoire sur connaissance et la valorisation des paysages viticoles dans leurs dimensions esthétiques, culturelles, historiques et scientifiques, les échange entre les différents métiers et partenaires institutionnels de la filière vitivinicole des territoires concernés, la préservation des aires viticoles et de leurs patrimoines pour une meilleure prise en compte de la qualité des paysages de vigne dans des projets d'équipement et de développement des territoires urbains et ruraux.



Brouilly et Côte de Brouilly dans le Beaujolais.



Costières de Nîmes dans les Côtes-du-Rhône.



Régions de Lavaux en Suisse.



Château-Chalon.



Grand Pic Saint-Loup dans le Languedoc.



Régions du Val de Loire.



UNE GOUVERNANCE PATRIMONIALE DES TERROIRS



- + Qualité des paysages, des produits et du cadre de vie,
- +Représentation et interprétation du paysage outils pour observer, analyser, valoriser,
- + La visite de terrain, le paysage comme lieu d'expériences,
- +Cadre juridique, outils et compétences pour le paysage en agriculture,
- +Paysage, outil de médiation,
- +Paysage, urbanisation et projet agricole, quel mode d'expression des paysages agricoles dans les projets de territoire
- + 4 cours «Le paysage et la formation à l'agriculture durable»

www.vignevin.com/recherche/territoires/paysages-viticoles/agriculture-et-paysage.html









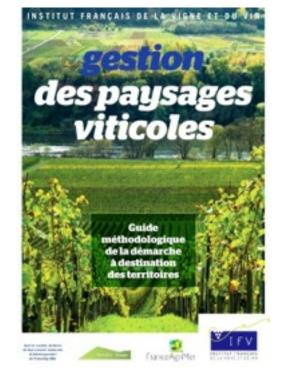
Le guide et l'Outil d'Aide à la Décision en ligne associé fait partie du projet global « Laboratoires Paysages Viticoles » Institut Français de la Vigne et du vin en collaboration avec le bureau d'études Territoires & Paysages et grâce au soutien du fonds de financement Recherche et Développement de FranceAgriMer.

Pour ce projet, quatre « laboratoires » partenaires illustrent les stades successifs de réalisation de démarches

paysages viticoles. Il s'agit du :

- Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) au « stade initiation »
- Syndicat Général des Vignerons des Côtes du Rhône (SGVRCDR) au « stade démarrage »
- Union des Vignerons du Beaujolais (UVB) au « stade déploiement »
- Organisme de Défense et de Gestion des Costières de Nîmes (CDN) au « stade confirmation »

http://www.vignevin.com/fileadmin/users/ifv/outils-en-ligne/paysages_viticoles/IFV-guide-methodologique-paysage-viticoles-v2.pdf



La faisabilité de la démarche paysage

Coordonner et animer la démarche _

De l'engagement à la mise en oeuvre

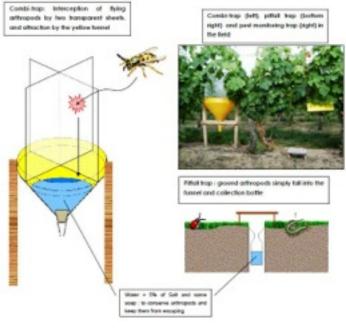
Labellisation de la démarche par le Réseau International Paysages Viticoles Des démarches paysages des 4 laboratoires

Bibliographie



Demonstrating functional biodiver

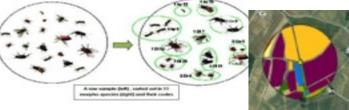
in viticulture landscapes















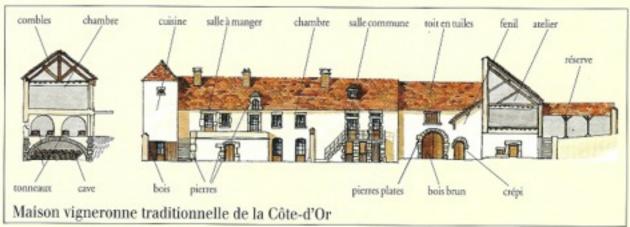
COORDINATION











BASES DE L'ECOCONCEPTION DES CAVES













L'ECO-OENOTOURISME: UNE NOUVELLE DEMANDE DES VISITEURS

L'œnotourisme prend une part grandissante dans la valorisation des territoires viticoles. C'est également un facteur qui participe à l'image et à la valeur ajoutée des vins de ces régions. Parallèlement à l'attrait culturel pour la vigne, le vin et la dégustation, « l'Œnotourisme » est souvent motivé par une approche écologique des caves et des terroirs. Ainsi émerge le concept « d'Eco-Oenotourisme » qui associe notamment, en liaison avec le développement durable, les paysages, la biodiversité, ainsi que l'écoconception des caves.







